

Un nouveau journal Parce qu'on n'est pas des animaux à l'engrais!

Roméo Bouchard, directeur du journal

Partir un journal dans une société où sévit une guerre sans merci de l'information est une entreprise considérable.

Ce journal veut être un outil pour mener le combat qu'a entrepris l'Union paysanne, en lien avec tous les mouvements paysans du monde : créer une alternative à l'agriculture industrielle qui dévaste les campagnes et à la malbouffe qui détruit la santé.

L'agrobusiness dispose désormais de moyens considérables pour imposer ses modèles aux agriculteurs et aux citoyens qui en dépendent pour vivre, se nourrir et entretenir le territoire. Ce journal, comme l'Union paysanne elle-même, veut redonner une voix libre de toute servitude économique à ceux qui veulent aborder la nature et la vie autrement que pour des fins purement économiques.

Un journal politique :
information solide, présentation vivante,
position claire et ouverte.

L'agriculture n'a de sens qu'en lien avec la nature, le territoire et la communauté : la terre, les plantes et les animaux ne sont pas une marchandise! L'alimentation est aussi un rapport au territoire et à la vie : nous ne sommes pas des animaux à l'engrais!

Ce journal s'adresse donc à tout le monde, agriculteurs et citoyens, ruraux et urbains, et veut apporter l'information et l'espoir à tous ceux qui sont inquiets de notre planète et de notre espèce. On ne changera rien à discuter de ces choses entre convaincus.

Le journal sera porté par un réseau de citoyens engagés dans toutes les régions du Québec et l'équipe de production se déplacera chaque mois dans une région différente à la découverte du pays, de ceux qui le cultivent et l'habitent, de ceux qui créent la bonne bouffe de demain.

Il se veut aussi porteur de toutes les découvertes et de tous les combats des mouvements frères. Il a besoin de toute l'intelligence, la générosité et de tout l'espoir qui circule parmi tous les paysans et citoyens unis pour tenir

☀ Suite en page 4



Dans ce numéro

L'événement	
Un nouveau journal	1
Où nous amène le dé-gouvernement Charest	2
Coalition pour les OGM	4
Reportage	
La mer se vide	1
Dossier	
Le monopole syndical de l'UPA	3
Le pays	
Le Bas-Saint-Laurent, un doux pays menacé	12

Chroniques	
Le bon manger : l'agneau	8
Les livres : José Bové, Eric Schlosser, Didier Cornaille	8
Au fil de l'eau : la rivière Fouquet	9
Marché paysan	10



Comme la forêt et la campagne La mer se vide!

Tout comme la forêt et la campagne, la mer se vide. Après le hareng, le flétan, la sole et la morue, ce sera le homard, et le crabe, et les crevettes, et le thon, et le saumon. Et plus près de nous, l'esturgeon, l'anguille et l'éperlan disparaissent à vue d'œil. Au cours des 15 dernières années, 80% des stocks de poissons de fond sont disparus. Et cela, malgré les études et les logiciels des experts, les promesses des politiciens, les moratoires et les quotas.

Roméo Bouchard

C'est la faute à Brigitte Bardot, c'est la faute du Fédéral, c'est la faute des autochtones, de la pollution diffuse, des marchés mondiaux, des exigences des consommateurs.

Et les pêcheurs s'entre-tuent pour ce qui reste. Les crabiers, qui se sont contingés eux-mêmes à leurs dépens depuis 15 ans, ne veulent pas voir leurs efforts anéantis par une redistribution irresponsable de quotas aux morutiers, réduits au chômage. Les chalutiers, équipés de radars, ne veulent rien laisser aux pêcheurs côtiers. Personne ne veut des autochtones. Les pêcheurs de la Côte-Nord et de la Gaspésie sont envahis par les pêcheurs de Terre-Neuve et des Maritimes, avec la bénédiction

d'Ottawa et le silence de Québec. Terre-Neuve menace de se retirer du Canada pour quelques morues en voie de disparition. Et les villages côtiers se vident, villages de Gaspésie, de Minganie et de Basse Côte-Nord, si beaux, si attachants, si essentiels à notre héritage.

« Quand j'étais jeune, avec mon père, on prenait du flétan, du hareng, de la sole : aujourd'hui, il n'y en a plus. »

Bernard Lauzier



☀ Suite en page 6

Association des pêcheurs de crabes de la zone 17

(De Trois-Pistoles à Rivière-à-Claude)

Président : René Landry, Métis-sur-Mer
Téléphone : (418) 936-3829

Où nous amène le dé-gouvernement Charest?

Le nouveau gouvernement a décidé de jouer dans toutes les pièces de l'horlogerie québécoise. Saura-t-il remonter l'horloge? Ce n'est pas tout à fait rassurant.

Roméo Bouchard, Union paysanne

On a l'impression que le nouveau gouvernement fonce tête baissée dans plusieurs acquis importants et prend un peu l'allure d'un dé-gouvernement, d'un gouvernement qui veut dé-faire un paquet de choses : défusions, déréglementation, détaxation, no fault, tracé de l'autoroute 30, réforme scolaire du secondaire, cliniques de médecine familiale, plan d'action

pour combattre l'exclusion et la pauvreté, subventions aux projets industriels, aux groupes communautaires et culturels, Société générale de financement et Caisse de dépôts, mini-centrales électriques sur les rivières, enquête sur la forêt, modèle québécois, entente de principe avec les Innus, garderies à 5\$, métro Laval, etc. Selon M. Charest – mais on a déjà entendu ça de l'OMC et du

FMI – c'est l'entrepreneurship privé avant tout un choix politique, celui d'occuper notre territoire. Mais voilà qu'on s'approprierait à remettre en question l'énorme structure de concertation créée depuis 1970 pour relayer les politiques centrales de Québec dans chaque région et qui est devenue une structure parallèle et souvent hostile à celle des élus : les CRD, CLD, régions régionales de la santé et des services sociaux, commissions scolaires, organismes de bassin versant, conseils de toutes sortes. Ces structures à efficacité variable et directement rattachées à Québec, qui ont engendré leur lot de petits mandarins, ont cependant pris beaucoup de place dans la dynamique et la participation locales. Laurent Pellerin s'inquiète déjà et craint que l'UPA ne puisse plus imposer aussi facilement ses vues aux élus locaux. S'il s'agit de rattacher ces conseils à des MRC locales qui deviendraient électives et dotées de pouvoirs et de moyens qui en feraient de véritables gouvernements territoriaux, ce serait peut-être un réalignement salutaire, qui favoriserait l'avènement d'une nouvelle génération d'élus locaux, plus soucieux de gestion du territoire et de transparence que de batailles de clochers et de favoritisme. Mais les conférences régionales des élus

La décentralisation et le développement régional

Un bouleversement majeur que semble envisager le nouveau gouvernement est celui des structures de développement et de gouvernance régionale. Déjà le ministère des Régions a été intégré au ministère du Développement économique, bien que le problème du développement régional, bien plus qu'un problème économique, soit avant tout un choix politique, celui d'occuper notre territoire. Mais voilà qu'on s'approprierait à remettre en question l'énorme structure de concertation créée depuis 1970 pour relayer les politiques centrales de Québec dans chaque région et qui est devenue une structure parallèle et souvent hostile à celle des élus : les CRD, CLD, régions régionales de la santé et des services sociaux, commissions scolaires, organismes de bassin versant, conseils de toutes sortes. Ces structures à efficacité variable et directement rattachées à Québec, qui ont engendré leur lot de petits mandarins, ont cependant pris beaucoup de place dans la dynamique et la participation locales. Laurent Pellerin s'inquiète déjà et craint que l'UPA ne puisse plus imposer aussi facilement ses vues aux élus locaux. S'il s'agit de rattacher ces conseils à des MRC locales qui deviendraient électives et dotées de pouvoirs et de moyens qui en feraient de véritables gouvernements territoriaux, ce serait peut-être un réalignement salutaire, qui favoriserait l'avènement d'une nouvelle génération d'élus locaux, plus soucieux de gestion du territoire et de transparence que de batailles de clochers et de favoritisme. Mais les conférences régionales des élus

Ça va faire, quand même! Le pays n'appartient pas à l'UPA. L'UPA n'a pas le droit d'imposer sa conception de l'agriculture selon des canons dont le critère de base est la taille. La taille la plus grosse possible évidemment. En fait, l'UPA est devenue d'une obésité morbide et elle veut continuer à imposer son régime d'occupation du territoire à tout le monde, en vertu du fameux droit de produire.

Peut-être devrions-nous nous concerter et réagir, chers amis, avant que l'UPA nous en passe une autre vite et nous impose sa loi. Sa loi que nous contestons.

Gilles Théberge, membre de l'Union paysanne du Centre du Québec et du conseil de coordination de l'Union paysanne. ☀

qu'on nous annonce (les CRÉ! nouvelle structure!) et qui viendraient semble-t-il court-circuiter même les MRC, sont loin d'être rassurantes, car, pour nous, les MRC et non les régions doivent demeurer l'assise territoriale de base pour la décentralisation, quitte à revoir un peu la carte là où c'est devenu nécessaire.

L'agriculture

Quant à l'agriculture, qui concerne tout autant les consommateurs que les producteurs et les environnementalistes, jusqu'ici, on n'en a guère entendu parler. Il aura fallu la crise de la vache folle, qui devrait conduire, comme ce fut le cas en Angleterre où 40 pour cent du bœuf est maintenant biologique, à remettre en question les pratiques d'élevage et d'alimentation du bétail. Les libéraux auront-ils le courage, comme ils le promettaient dans leur programme électoral, de s'attaquer au régime de syndicat unique en agriculture pour sortir le zonage agricole, la production agricole et la mise en marché des produits agricoles du carcan d'un modèle unique de plus en plus industriel et standardisé? De

favoriser les fermes familiales, paysannes, artisanales ou biologiques en attribuant l'aide gouvernementale en fonction de leur taille et de leurs pratiques plutôt que de leur volume de production? De rétablir l'indépendance de la Financière agricole par rapport à l'UPA? De soustraire les producteurs-transformateurs aux contraintes des quotas et aux agences de vente obligatoires? D'interdire les semences OGM et d'instaurer l'étiquetage des produits contenant des OGM? Un bon test sera sans doute la façon de recevoir et d'appliquer les recommandations du BAPE sur l'industrie porcine en septembre prochain.

Monopole syndical

L'Union paysanne, pour sa part, a demandé au gouvernement de mettre en branle une révision de la Loi sur les producteurs agricoles de façon à permettre à tous les agriculteurs de choisir le syndicat qui les représentera et l'accréditation de l'Union paysanne. Les prochains mois seront donc déterminants sur ce dossier et sur celui de l'agriculture et de l'alimentation. ☀

Extraits du programme du Parti libéral pour le secteur bioalimentaire

☀ S'assurer de la progression de la diversité des produits en évitant la mise en place d'un système réglementaire favorisant le développement d'un modèle alimentaire unique.

☀ Révision des programmes d'appui aux entreprises agricoles afin d'encourager les entreprises non traditionnelles telles que celles qui valorisent les terres en friche, les fermes à vocation éducative, socio-culturelle ou récréo-touristique, les entreprises à temps partiel, en plus de celles qui se consacrent au développement des produits du terroir.

☀ Faciliter le démarrage d'entreprises de production du terroir, de niche et artisanales par un allègement des règlements tout en s'assurant de la sécurité et de la salubrité des aliments.

☀ Permettre le développement de certaines productions en favorisant l'installation en région de salles d'abattage garantissant la salubrité et l'innocuité de la viande et de ses dérivés, avec inspection vétérinaire obligatoire dont les coûts seront assumés par l'utilisateur.

☀ Repenser les façons d'appuyer le secteur de l'agriculture afin de favoriser le développement d'entreprises à dimension humaine, structurantes pour leur milieu et à vocations diversifiées. L'aide financière accordée en fonction d'un seul et unique critère, le volume de production, a entraîné

une importante concentration des entreprises agricoles ainsi qu'une flambée des coûts des programmes de transfert aux agriculteurs. Conséquemment, de nouveaux critères, tels que la taille de l'entreprise et le respect des normes environnementales, seront introduits dans le calcul de l'aide gouvernementale accordée aux producteurs..., critères qui reconnaissent les efforts d'occupation du territoire et de diversification des projets agricoles.

☀ Instaurer des systèmes de contrôle étanche de l'utilisation des médicaments vétérinaires, des hormones de croissance, des pesticides et des farines animales.

☀ Étiquetage des aliments contenant des organismes génétiquement modifiés et l'encadrement sécuritaire de l'utilisation des biotechnologies.

☀ L'instauration d'une politique stricte d'éco-conditionnalité liant l'aide financière gouvernementale aux entreprises au respect des normes environnementales établies.

☀ Permettre aux MRC et aux municipalités d'adapter le développement et l'occupation du territoire agricole afin de maximiser les usages agricoles et de permettre une utilisation plus complète du territoire rural, respectant les besoins locaux et régionaux nécessaires à l'épanouissement des collectivités rurales.

Nouvelles de la Terre...

Lotbinière Terre à Terre

Initié par le Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière et le Centre paysan, le projet « Objectif Terre à Terre » vise à sensibiliser des jeunes de Lotbinière aux réalités du monde agricole.

En partenariat avec de nombreux acteurs locaux, le projet a démarré le 5 mai dernier avec une quinzaine de participants. Ces jeunes participent à une expérience de formation et de travail rémunéré, novatrice et axée sur l'agriculture pendant 6 mois, production et mise en marché.

Une vingtaine de producteurs locaux de lait, de fruits et légumes, de sangliers, de chèvres, de wapitis, de volailles, de miel et d'autruches ont proposé de recevoir un stagiaire chez eux.

Danemark

Le Round Up pollue les eaux souterraines

Que de cultivateurs ont répété ce que les vendeurs leur auraient dit : le Round Up, ce n'est pas dangereux, on peut en boire!

Une étude réalisée par l'Institut de Recherche géologique du Danemark et du Groenland vient de démontrer que le glyphosate que Monsanto vend sous le nom de Round Up, d'autant plus d'ailleurs que la plupart de ses plantes génétiquement modifiées sont destinées à la concentration maximale admissible pour l'eau potable. Monsanto a toujours prétendu que le Round Up se dégradait complètement et rapidement dans le sol. Le Bulletin des Agriculteurs, qui fait état de l'étude, rappelle également une étude de l'IFEN en France qui avait trouvé la présence du glyphosate dans plus de 80% des échantillons. Avec les nitrates et bien d'autres pesticides, tout cela descend lentement dans la nappe phréatique...

Un reportage digne d'Allô-Police

Le Coopérateur, de toute évidence en mission commandée par les dirigeants de la Coopérative fédérée et de l'UPA, a commis un reportage digne d'Allô-Police sur l'Union paysanne et son président dans lequel, en plus de prétendre faussement que Roméo Bouchard s'est retiré de la présidence, le journaliste fait feu de tout bois pour dénigrer et caricaturer l'action menée par celui-ci et l'alternative que l'Union paysanne propose au modèle industriel, comme si en dehors des fermes-usines, des aliments trafiqués et de la centralisation des entreprises agricoles, il n'y avait pas de salut pour les consommateurs.

Le lisier de porc rend fou!

Nous savions que le lisier peut tuer ceux qui pénètrent dans les fosses sans précaution. Des médecins américains viennent de démontrer (New York Times, 11 mai 2003) que les gaz contenus dans les senteurs de lisier, le sulfure d'hydrogène et l'ammoniac, lorsque les concentrations dans l'air qu'on respire dépassent 15 parties par milliard pour le sulfure d'hydrogène et 150 pour l'ammoniac pendant un certain temps, causent des dommages neurologiques

irréversibles : pertes de mémoire et de concentration, dépression, incapacité de travailler, étourdissement, perte de coordination, vomissements, maux de tête, etc.

Une chaire à Laval sur l'agrobusiness

C'est bien connu, l'enseignement et la recherche universitaires sont de plus en plus au service des compagnies privées et de leurs projets économiques. L'Université Laval vient d'en donner un bel exemple en s'alliant à l'UPA pour créer une chaire destinée à légitimer les positions de l'agrobusiness défendues par l'UPA et le contrôle absolu qu'elle en tire sur la production agricole, sa mise en marché et les politiques agricoles elles-mêmes. Cette nouvelle chaire en analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective n'insistera sûrement pas sur les coûts sociaux des pratiques industrielles, à commencer par la concentration des fermes, l'impossibilité de relève et l'asphyxie progressive de toute production non standardisée. Une initiative quant à nous honteuse, tant pour l'Université Laval que pour l'UPA, qui y investira 1,5 million. Ces fonds et ces recherches devraient aller à la mise en place d'une agriculture durable et d'une alimentation saine. Pourquoi pas au Centre paysan à bien y penser!

Mais surtout, ce sont les pratiques des élevages intensifs qui doivent être remises en question. Dans le cas présent, c'est l'utilisation des farines carnées qui est en cause. Le Canada s'est limité à interdire les

Vache folle et farines carnées

On n'a trouvé à date qu'une vache folle en Alberta, mais elle n'est pas tombée du ciel et il y a tout lieu de croire qu'il y en a d'autres, même au Québec.

On ne rassurera pas les consommateurs et les acheteurs avec des dégustations de steak devant la caméra ou en nous vantant des systèmes d'inspection et de traçabilité qui mettent des mois à dépister les cas.

On doit surtout s'interroger sur notre modèle agricole qui a multiplié ces dernières années les pratiques d'élevage intensif qui sont de véritables bombes à retardement.

Tout d'abord l'abandon des objectifs d'autosuffisance alimentaire et la concentration de la production a rendu nos productions agricoles, qui voyagent d'un bout à l'autre de la planète, extrêmement vulnérables. Au moindre accident de parcours, le mal se répand comme une traînée de poudre, les frontières se ferment et c'est la catastrophe nationale. L'Angleterre en a été l'illustration dramatique depuis quelques années.

Il est inutile de chercher des boucs émissaires chez les petits abattoirs ou les petits producteurs. Les vrais responsables sont les dirigeants de l'industrie agroalimentaire actuelle, les grandes meuneries et les associations de producteurs. Les farines carnées ne sont qu'une de leurs

farines de chair de ruminants aux qui échappent à cet interdit, y compris celles de sang et d'os de bœuf, continuent à être largement accessibles et utilisées dans l'alimentation des bovins, des porcs et des poulets comme protéines à bon marché. Est-il normal de faire manger aux animaux que nous mangeons les restes de leurs semblables malades et morts?

Et que dire des médicaments, des stéroïdes de croissance, des pesticides et des OGM utilisés dans les cultures de céréales, et tout ce qu'on nous cache, comme l'utilisation de la somatotropine et du fumier de volailles, malgré leur interdiction au Canada.

Et que dire également de la concentration et de la promiscuité de tous ces animaux entassés dans leur fumier, sans accès à l'exercice, à l'extérieur et à la lumière. Ce sont autant de bombes à retardement qui vont nous exploser au visage dans les années à venir si nous ne changeons pas nos méthodes.

De tels accidents ne peuvent survenir en agriculture biologique. C'est pourquoi, en Angleterre, 40% du bœuf qu'on y produit maintenant, suite à la crise de la vache folle, est biologique.

Il est inutile de chercher des boucs émissaires chez les petits abattoirs ou les petits producteurs. Les vrais responsables sont les dirigeants de l'industrie agroalimentaire actuelle, les grandes meuneries et les associations de producteurs. Les farines carnées ne sont qu'une de leurs

trouvailles pour sauver de l'argent et se débarrasser des déchets, ce qui ne les empêchera pas de réclamer à grands cris des compensations. Ne serait-ce pas plutôt à eux à dédommager les producteurs?

Trois fêtes pour l'été

La Fête paysanne

1-3 août, Sainte-Rose-du-Nord, Saguenay. Voir page 12.

L'Écho-Fête

25-27 juillet, Trois-Pistoles, Bas-Saint-Laurent.

Au pays de Michael Rioux et de Victor-Lévy Beaulieu, tous les mouvements écologiques et citoyens sont invités. C'est une première. Un programme fabuleux. Pour plus d'information, contacter Isabelle ou Fanny 418-851-4468.

La Bio-fête

23-24 août, Marché Maisonneuve de Montréal

Un grand marché bio, qui se prolongera les fins de semaines jusqu'à la fin de septembre. Une occasion unique de faire connaître vos produits et de rendre le bio accessible à tous. C'est 175 \$ pour un kiosque.

Bio Fête est un organisme sans but lucratif : ses 4 administrateurs sont producteurs biologiques : Serge Nault, Yves Saint-Vincent, Jacqueline Halde, et Benoit Girouard. Contactez Jacqueline Halde (450-467-8049) ou Serge Nault (819-263-2484 ou 819-370-7033). ☀

Un centre de formation pratique à l'agriculture durable et à la consommation responsable

Pour apprendre autrement à faire l'agriculture autrement, à nourrir autrement, à vivre autrement.

• Formation agricole pour les agriculteurs, la relève, ainsi que pour les nouveaux venus qui veulent démarrer

• Éducation à la consommation équitable. Comment encourager l'agriculture alternative en modifiant nos habitudes d'achat et d'alimentation

• Centre de documentation • Lieu d'échanges, de colloques et de conférences

Bienvenue aux paysans...

... et aux paysans dans l'âme!

6600, route Marie-Victorin, Sainte-Croix, comté de Lotbinière, Québec G0S 2H0

Téléphone : 418.926.1362 ou 418.926.2473 • Télécopieur : 418.926.2404

Internet : www.centrepaysan.com • Courriel : maximeplante@centrepaysan.com



centre paysan

L'Union paysanne ☀ le journal... Pour faire changement!

Éditeur : Union paysanne 453, Principale Saint-Germain-de-Kamouraska, G0L 3G0 Tél. : (418) 492-7692 Téléc. : (418) 492-6029 Courriel : journal@unionpaysanne.com Site web : www.unionpaysanne.com

Directeur : Roméo Bouchard romeo@unionpaysanne.com Rédacteur : Raynald Laflamme journal@unionpaysanne.com Caricaturiste : Pierre McLeod

Mise en marché (publicité, distribution, abonnement) : Michel Lemay journal@unionpaysanne.com Graphisme : Éliane Vincent, Studio Sigma ssgma@globetrotter.qc.ca

Impression : Impression des Associés, Pointe-au-Père Collaborateurs pour ce numéro : Maxime Laplante, Benoit Girouard, Victor-Lévy Beaulieu, comité de l'Union paysanne de Rimouski-Neigette, Marc Dupont, Denis Destrempe, Marc Tremblay, Gilles Théberge, Céline Dussault.

Abonnement : 30 \$ pour 10 parutions (15 \$ pour les membres de l'Union paysanne) Prix d'un numéro : 3 \$ Tirage régulier : 10 000 Convention de poste publication #40826096



Vous ne voulez plus manger de poules en cage, ni de cochons en contention?

AIDEZ-NOUS À LES LIBÉRER!

Rejoignez l'armée des abonnés à

UNION PAYSANNE le journal

Marc Dupont, La Maison Ronde, Saint-Germain de Kamouraska

☀ Un nouveau journal - suite de la page 1

tête aux barons de l'agrobusiness, au monopole syndical qui les supporte au Québec et aux politiciens qui les craignent et les courtisent. Il a besoin de tous.

Ce journal doit devenir fort, respecté, attendu. Il doit grandir, s'aguerir, faire sa place, servir d'étendard, rassembler, nous relier, nous exprimer. Et ce n'est pas l'argent ni le pouvoir qui lui permettront d'atteindre ce résultat : c'est l'engagement et la solidarité.

L'Union paysanne, le journal, ce n'est pas seulement le journal de l'Union paysanne, c'est l'union de tous ceux qui aiment la terre, qui cultivent le pays, qui veulent ramener la bonne bouffe dans nos maisons et la vie dans nos campagnes.

Ce numéro promotionnel vous donne une première idée de ce qu'il sera. Le meilleur est à venir. Mensuel au départ, sa fréquence devrait pouvoir augmenter rapidement. Vous êtes invités à vous y abonner, à participer au réseau d'information, de diffusion et de publicité. ☀



L'équipe de rédaction de l'Union paysanne : Michel Lemay, mise en marché; Roméo Bouchard, directeur; Eliane Vincent, graphiste; Raynald Laflamme, rédacteur.

Un concept original reposant sur la force du réseau

Michel Lemay, responsable de la mise en marché du journal.

L'idée de concevoir le journal en région est unique et repose sur l'utilisation maximale des réseaux régionaux de l'Union paysanne. Toutes les régions du Québec sont visitées à tour de rôle par l'équipe complète du journal. Un travail préliminaire effectué par les agents locaux précède toujours la venue de l'équipe de rédaction : cueillette de l'information, recherche des annonceurs susceptibles d'offrir des alternatives aux consommateurs, identi-

fication des kiosques et des points de vente du journal, campagne de promotion. Dix numéros sont produits chaque année, dont deux numéros doubles, publiés en juillet et en janvier. Chaque numéro est tiré à 10 000 exemplaires et distribué à travers tout le Québec. Les copies destinées aux abonnés sont expédiées par la poste alors que les autres unités sont disponibles en kiosque ou lors d'événements nationaux ou régionaux. ☀

Une thématique nationale qui rend compte des réalités régionales

Raynald Laflamme, responsable de la rédaction

Le journal est non seulement un mensuel national d'information, mais aussi un journal d'opinion et de combat au service du mouvement qu'il représente, des citoyens soucieux de développement durable et de paix sociale, des consommateurs préoccupés de sécurité et de diversité alimentaire et des différents groupes québécois qui luttent pour des idéaux semblables. L'information recueillie à travers le réseau du journal est traitée de façon à rejoindre les inquiétudes et les besoins de savoir du grand public. Un réseau de partenaires, auxquels nous proposerons diverses

formes de collaboration au niveau de l'échange d'information, de personnes ressources, de la vente ou de la distribution, viendra élargir encore l'éventail des collaborateurs et des usagers de ce journal.

Tout en maintenant ses thématiques nationales, chaque numéro présentera une région précise du Québec et sera conçu dans cette région en collaboration avec nos équipes régionales. Aucun autre médium national, à notre connaissance, ne possède une telle structure de réseau qui lui permette de rendre compte à ce point des réalités régionales. ☀

OGM

Le Canada joint la coalition contre l'Europe

Faisant fi de l'opinion canadienne, qui réclame majoritairement l'étiquetage des aliments génétiquement modifiés et du principe de précaution recommandé par de nombreuses organisations sur son propre territoire, le Canada porte son action devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et appuiera la plainte des États-Unis contre le moratoire européen interdisant les importations de produits contenant des organismes génétiquement modifiés. Ce moratoire a été décrété en 1999 par un groupe de sept pays européens dans l'attente d'une réglementation précise en matière d'étiquetage d'OGM. Il a toujours été jugé illégal par l'administration américaine, qui forme avec le Canada, l'Argentine, l'Australie, le Chili et l'Uruguay le Groupe de Miami, lequel s'oppose à toute réglementation du commerce des OGM.

Par Raynald Laflamme

Dans une lettre adressée au premier ministre Jean Chrétien, l'Union paysanne, Greenpeace Canada et Équiterre demandent que le Canada retire son appui à la plainte «belliqueuse» déposée par les États-Unis à l'OMC. Les signataires font valoir que le principe de précaution adopté par les pays européens «devrait être un des piliers d'une nouvelle modernité écologique et démocratique». De plus, ils rappellent au premier ministre que, devant l'OMC, «les États-Unis ne se privent pas pour faire du tort à nos agriculteurs dans d'autres dossiers, comme ceux du lait ou du blé». Alors, la position canadienne devient pour eux des plus questionnables : «Quel est donc notre intérêt à cautionner les Américains?», demandent-ils à Jean Chrétien.

Des milliards en jeu

Le Canada est directement affecté par ce blocus commercial puisqu'il est, avec les États-Unis, au nombre des quatre plus grands pays producteurs d'OGM, lesquels se partagent 99 pour cent de la récolte mondiale. Un marché de plusieurs milliards de dollars, dominé par les grandes firmes transnationales de l'industrie biotechnologique, qui détiennent les brevets sur le vivant.

Le temps est compté pour ces grandes firmes. Déjà, certaines d'entre elles sont poursuivies pour contamination par les OGM dans l'environnement. Devant l'inévitable dissémination, Monsanto, leader mondial dans le domaine, a reçu du cabinet financier Innovest Stratégie Value Advisor une note Eco Value 21™ de triple C, soit la plus mauvaise note environnementale. Cette décote devrait freiner l'élan des investisseurs et entraîner à plus

long terme des pertes importantes pour la compagnie.

Les multinationales productrices accentuent donc aujourd'hui la pression sur les gouvernements canadien et américain pour que soient levées les barrières commerciales et que soit accepté par réglementation un certain niveau de contamination de l'environnement par les OGM. Sans cette dernière réglementation, elles s'exposent à des catastrophes financières dans un secteur où les enjeux financiers sont à la mesure des investissements, c'est-à-dire colossaux.

Les brevets de la discorde

Le brevetage du matériel biologique est concentré dans les mains de quelques entreprises : Monsanto, DuPont, Novartis, Avantis, Dow AgroSciences et Zeneca.

Elles contrôlent la quasi-totalité du marché mondial depuis l'autorisation de commercialisation des OGM aux États-Unis et en Europe en 1992. Depuis les premières manipulations transgéniques (1973), elles ont opéré la révolution génétique en promettant la réduction de l'utilisation des herbicides et des pesticides, en plus de faire miroiter un monde sans famine grâce à des aliments supérieurs. En fait, elles ont promis ce que l'économie de masse voulait entendre : des aliments supérieurs, produits avec un minimum d'impact sur l'environnement. Ces promesses n'ont pas tenu la route. Aucune étude n'a démontré la supériorité nutritive des aliments modifiés génétiquement. Pour ce qui est des bienfaits sur l'environnement, il faudra

attendre de voir l'impact qu'exerceront les semences transgéniques sur l'écosystème.

Outre les dommages anticipés, la pomme de discorde est très exactement le brevetage des organismes génétiquement modifiés.

«Le problème central est qu'il n'y a pas d'OGM sans brevet, et qu'à travers les brevets va se produire la privatisation des plantes, la possibilité pour les firmes de contrôler les semences et toute l'agriculture», explique José Bové, porte-parole de la Confédération paysanne, dans un récent commentaire publié dans le journal *Le Monde*.

L'enjeu économique est de taille. Un avis du Conseil de la science et de la technologie, publié en 2002 à la demande de trois ministres du gouvernement du Québec, «met en lumière l'importance d'évaluer l'intérêt économique des OGM actuellement cultivés, par rapport à d'autres technologies de production».

Même son de cloche du côté de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation : «Les gouvernements ne doivent pas laisser ce prestige [sciences moléculaires], ou la perspective de bénéfices importants pour le secteur privé, détourner les investissements de la recherche dans d'autres domaines traditionnels comme la gestion des eaux et des sols ou l'écologie...»

Biotech Action Montréal va plus loin dans son jugement : «L'industrie semencière ne marche pas seule. Son dessin s'inscrit dans un mouvement plus vaste : celui de la destruction des sociétés paysannes. Il s'agit de combattre en elles ce qui échappe au marché : la prétention du paysan à vivre comme un producteur libre revendiquant son autonomie.» ☀

Changer la loi

L'objectif de la campagne est d'obtenir du gouvernement qu'il modifie la Loi sur les producteurs agricoles de façon à :

1-permettre l'accréditation de plus d'une association en agriculture, c'est-à-dire mettre fin au monopole d'un syndicat unique et obligatoire auquel tous les agriculteurs sont forcés de cotiser et d'obéir;

2-permettre à l'Union paysanne d'être accréditée, et donc de représenter ses membres aux tables de décisions et aux offices de producteurs, ainsi que de percevoir la cotisation des agriculteurs qui choisiront d'être représentés par elle;

3-prévoir à moyen terme des modes de financement de l'activité syndicale qui permettront de respecter pleinement le droit de non-association reconnu par la Cour suprême, l'autonomie des syndicats et le statut d'agriculteur comme seule condition d'admissibilité aux aides publiques.

Nous n'avons trouvé aucune autre province canadienne et aucun autre pays dans le monde où les agriculteurs sont soumis à un syndicat unique et obligatoire! Les agriculteurs québécois aussi ont le droit de choisir, comme partout ailleurs dans le monde.

Rétablir le DROIT DE PRODUIRE ET DE VENDRE LIBREMENT!

Saviez-vous que beaucoup de producteurs ne veulent plus cotiser et être représentés par l'UPA?

Saviez-vous que le Québec est la seule province au Canada et le seul pays connu où existe encore un syndicat unique et obligatoire en agriculture?

Saviez-vous que l'UPA contrôle la production et la mise en marché des produits agricoles par des plans conjoints approuvés par la Régie des marchés agricoles?



tations municipales en zone verte?

Rétablir la LIBERTÉ D'ASSOCIATION en agriculture!

Saviez-vous que l'UPA oblige en pratique tous les agriculteurs à s'adapter à un modèle industriel unique?

Rétablir L'AUTORITÉ GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE POLITIQUES AGRICOLE!

Saviez-vous que l'UPA exerce en pratique un droit de veto sur les politiques du gouvernement dans le secteur agricole?

Rétablir la DÉMOCRATIE RURALE et protéger la qualité de vie des citoyens!

Saviez-vous que l'UPA exerce en pratique un droit de veto sur la zone agricole et sur les réglemen-

Saviez-vous que l'UPA exerce un pouvoir parallèle qui dépasse parfois celui des élus municipaux?

Saviez-vous que l'UPA exerce un pouvoir parallèle qui dépasse celui des référendums citoyens?

Garantir la SÉCURITÉ et la DIVERSITÉ ALIMENTAIRE aux consommateurs!

Saviez-vous que l'UPA favorise une alimentation industrielle dont les dangers sont souvent cachés aux consommateurs?

Saviez-vous que l'UPA favorise les OGM, malgré les dangers de contamination des cultures, et refuse l'étiquetage obligatoire et l'implantation d'un système strict d'étiquetage des aliments, lequel indiquerait aux consommateurs la provenance et le type d'aliments?

Saviez-vous que l'UPA, bien que favorable à un système de traçabilité dans la chaîne alimentaire, s'oppose à l'instauration de sys-

tèmes de contrôle étanches sur l'utilisation des médicaments, des hormones de croissance, des pesticides et des farines animales?

L'Union paysanne : le choix

L'Union paysanne est en mesure maintenant d'offrir un choix.

Un Syndicat agricole citoyen légalement constitué

L'Union paysanne est un syndicat légalement constitué selon la Loi des syndicats professionnels, regroupant des agriculteurs et des citoyens qui favorisent une agriculture et une alimentation paysannes pour faire contrepoids à l'agriculture et à l'alimentation industrielles.

Un syndicat représentatif

L'Union paysanne compte plus de 3000 membres, dont plus de 1000 agriculteurs, répartis dans 16 conseils régionaux, une soixantaine de sections locales et plusieurs unions spécialisées (Union acéricole paysanne, Union biologique paysanne, Union forestière paysanne, etc.). Elle dispose de ressources de plus en plus abondantes pour représenter et défendre adéquatement ses membres : statuts et instances démocratiques de représentation, secrétariat national et points de service régionaux, site web, journal mensuel public dès septembre, Centre paysan de formation, conseillers juridiques, etc.

L'accréditation, en donnant le choix aux agriculteurs, lui permettra d'augmenter ses moyens et d'accroître le nombre de ses membres.

Un syndicat qui doit être accrédité

Après deux ans d'existence, l'Union paysanne a fait ses devoirs et a fait la preuve de son sérieux et de son utilité dans le dossier agricole et rural. Elle mérite d'obtenir l'accréditation de façon à pouvoir offrir un vrai choix aux agriculteurs et à défendre adéquatement, aux tables agricoles de décision et aux offices de producteurs, les agriculteurs et les citoyens qui l'ont choisie et qui veulent exprimer un autre point de vue. ☀



UNION PAYSANNE

CAMPAGNE POUR LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION EN AGRICULTURE

Les agriculteurs québécois aussi ont le droit de choisir!
L'heure est venue de redonner le choix
aux agriculteurs et aux consommateurs comme partout ailleurs dans le monde

Festins champêtres

Cuisine fine à base de lapin, de canard et d'agneau. Légumes et fruits de nos jardins écologiques. Têtes-de-violon et champignons sauvages. Cuisine végétarienne. Apportez votre vin.

Ouvert à l'année • Réservation obligatoire
183, rang Missisipi, Saint-Germain-de-Kamouraska G0L 3G0

Téléphone : (418) 492-3036 • Sans frais : 1 (877) 492-3036
Courriel : lamaisonronde@qc.aira.com



À qui profite l'argent qu'on donne aux agriculteurs? POUR SAVOIR LE FOND DE L'HISTOIRE

Ne perdez pas votre temps à chercher, abonnez-vous à



Marc Dupont, La Maison Ronde, Saint-Germain de Kamouraska

L'anguille et l'esturgeon sont de plus en plus rares!

Bernard Lauzier est pêcheur et tient une poissonnerie très populaire à Kamouraska où il vend ses poissons fumés et apprêtés.

«Quand j'étais jeune, avec mon père, on prenait du flétan, du hareng, de la sole : aujourd'hui, il n'y en a plus. L'anguille et l'esturgeon : nos quotas et nos prises diminuent chaque année. Il y a 25 ans, on prenait 35 000 livres d'anguille et on la vendait 2.40\$ la livre; aujourd'hui, c'est 3000 livres et on a 1.50\$ la livre. Allez comprendre ça. Il faut dire qu'il n'y a que 2 ou 3 acheteurs.»

Les permis donnés par Québec sont arbitraires et ne font rien pour empêcher que les gros éliminent les petits : ils prétendent que seuls les gros peuvent survivre. Il n'y a pas de plafond pour les permis accordés à un individu.»

Pour ce pêcheur, les grands responsables de la disparition de l'anguille, ce sont les barrages de Beauharnois et de Cornwall dans lesquels, faute de passes migratoires, seraient bloquées ou broyées un grand nombre d'anguilles migrantes des océans vers les Grands Lacs. Mais ces barrages sont là depuis un bon moment et n'expliquent pas le déclin récent. Il paraît qu'il se vend aussi aux Chinois, en cachette, des «civelles» (bébés anguilles) à 800\$ la livre! Et la pollution du fleuve et des Grands Lacs doit bien y être pour quelque chose. Il n'y a pas si longtemps, on disait que le taux de mercure dans les anguilles du Saint-Laurent dépassait la norme canadienne et que c'est pour cette raison qu'on l'exportait toute en Allemagne et en Russie.

Quand au poisson de fond, plus bas dans le fleuve, il ne fait pas de doute pour Bernard Lauzier que les grands responsables sont les grands chalutiers, financés par le Gouvernement le plus souvent.

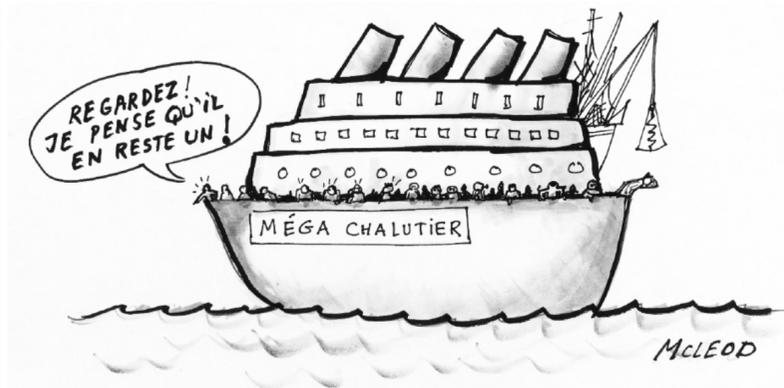
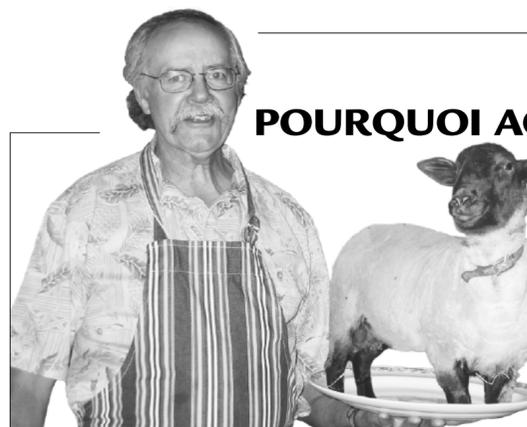
«Les chalutiers, c'est le gouvernement qui les a imposés et financés pour industrialiser la pêche au détriment des pêcheurs côtiers qui peuplaient les villages de la côte et vivaient de la pêche.»

Pour survivre, Bernard Lauzier s'est orienté vers la transformation et la vente au détail. Mais parce qu'il a maintenant une petite usine née avec l'aide du CLD local, il n'a plus le droit de vendre aux restaurateurs. Paraît-il, à cause d'une loi désuète qui voulait protéger des usines de la côte disparues depuis longtemps. Et pour ne pas risquer de perdre les locaux qu'il louait pour sa poissonnerie, il a dû encore s'endetter pour acheter la bâtisse. Et comme à Kamouraska les citadins qui achètent les maisons à gros prix depuis quelques années ont fait augmenter sans bon sens les prix, il a fallu payer le gros prix.

«Les jeunes de la place n'ont plus le moyen d'acheter des maisons à Kamouraska. Pour les gens de la ville, fatigués de la vie en ville, c'est pas cher pour une place comme ici. Mais pour nous, c'est inabordable, et ça nous complique encore la vie.»

Mais l'esturgeon fumé de la poissonnerie Lauzier, c'est quelque chose!

Mais l'esturgeon fumé de la poissonnerie Lauzier, c'est quelque chose!



La mer se vide - suite de la page 1

Et ce fleuve qui fait notre pays, ses grandes rivières affluentes, son immense golfe, on achève de le vider de ses poissons qui ont nourri nos ancêtres.

Le pays nous échappe, nos ressources s'épuisent, et avec elles, notre culture et notre avenir.

Que s'est-il passé?

L'explication est la même partout : le gouvernement qui appuie sans réserve un modèle industriel d'exploitation qui vise à produire toujours plus, plus vite, avec le moins de travailleurs possible, à moindre coût, pour conquérir des marchés mondiaux et faire des profits pour les actionnaires, sans égard aux impacts sociaux et environnementaux, sans souci de l'avenir de la ressource.

Pour la mer, ce modèle dévastateur s'appelle les chalutiers, ces bateaux-usines qui labourent les fonds marins, perturbent l'écologie marine et les sites de régénération, lèvent pèle-mêle tous les poissons et les transforment sur place, ne laissant plus rien pour les villages de

pêcheurs. Déjà dans le plan du Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ) en 1967, on avait décidé qu'il fallait moderniser l'économie de la Gaspésie pour freiner son déclin, et pour ce faire, on avait décidé d'éliminer la pêche côtière au profit de la pêche hauturière avec chalutiers-usines. Pour ce faire, on a racheté les 27 usines de traitement du poisson disséminées le long de la côte et jugées désuètes pour les démolir et les remplacer par des usines modernes à Rivière-aux-Renards, Sandy Beach et Paspébiac et subventionné l'achat de chalutiers, le tout au coût de 5 millions. Semblablement pour les 26 fromageries-beurreries locales dans le secteur agricole, au coût de 3 millions. Sans parler du changement d'occupation pour 9500 familles et le déplacement de 6500 d'entre elles, dont 3000 quitteraient le région.

Depuis, les chalutiers, ces pirates modernes des mers, ont fait leur œuvre. En mer comme ailleurs, le progrès, l'innovation, la concurrence exigent qu'on pousse la sur-exploitation toujours plus loin.

Les solutions sont technologiques!

Et si la ressource et l'environnement s'effondrent, tant pis, il y a des solutions technologiques qui peuvent prendre le relais et surmonter les limites et les contraintes de la nature.

L'aquaculture, les poissons transgéniques et les fermes marines, situées près des grands marchés au besoin, peuvent remplacer la vie marine. Le gouvernement québécois vient de débloquer 6 millions pour l'aquaculture et de proposer une réglementation où il n'est même pas question des risques de pollution physique et transgénique qui s'y rattachent.

Le reboisement et les arbres transgéniques, créés sur mesure pour les moulins à papier, peuvent prendre avantageusement le relais des forêts naturelles.

Les traitements du lisier et les porcs transgéniques peuvent permettre

de découpler les élevages de porcs sans menacer l'air et l'eau environnants, les intrants chimiques permettent déjà de faire pousser des plantes là où les sols sont morts et les champs désertifiés.

La mer, la forêt, la terre sont de moins en moins indispensables

pour produire des poissons, du bois et de la nourriture. On a cru un moment, dans les années 60, qu'on remplacerait les aliments vivants par des concentrés en pilule. En fait, on a gardé les aliments réels en apparence, mais ils sont désormais si trafiqués qu'on peut dire que la

pilule est dedans, comme le suggérait récemment Albert Lejeune dans un article publié dans *Le Devoir* intitulé «La pêche comme arme de destruction massive» (14 mai 2003)

Mais l'effondrement et le dérèglement des écosystèmes naturels a

quelque chose d'irréversible. On ressent déjà les conséquences. Il est peut-être encore temps de remettre en question un tel modèle industriel et de revenir à des modèles qui reposent davantage sur les acteurs et les circuits locaux. L'ex-ministre Maxime Arseneault, qui semblait

ignorer que tous les bateaux de pêche aux poissons de fond ne sortent plus du quai de Havre-aux-Maisons, se demandait ce que pouvait bien signifier la «pêche paysanne». On lui répondit : «C'est la pêche côtière qui fait vivre les villages côtiers et n'épuise pas la ressource.»

Denis et René Landry, pêcheurs de crabe La pêche, c'est de la politique!

«Avez-vous déjà vu une morue ou un crabe aller voter?»



«La destruction des stocks de poissons, c'est la faute des politiciens qui au lieu de protéger la ressource, protègent leurs intérêts. Ils distribuent les quotas et permis à gauche et à droite pour garantir leurs appuis et subventionnent des engins de plus en plus performants qui détruisent la ressource.»

Le flétan, le hareng, la morue, la sole : il n'y en a pratiquement plus. Le turbot, ça achève aussi, à la façon dont ils le pêchent. Les chalutiers, ils ne leur reste pratiquement que la crevette. Et avec les filets et les radars dont ils sont équipés, ils vont passer à travers aussi. En plus, ils détruisent les fonds marins avec leurs dragues.»

Le combat des crabiers

«Nous autres, les pêcheurs de crabes, on est les seuls qui se sont imposés eux-mêmes des mesures pour protéger la ressource. D'abord, on ne pêche pas au filet ni au chalut, mais avec des cages. Il y a 15 ans, on a limité la pêche au crabe à 3 mois et les prises à 10 fois moins : ça n'a pas été facile. Cette année encore, on avait décidé de couper nos quotas de 20%. On commençait à récolter pour les sacrifices qu'on s'est imposés. Les prix ont monté parce que le Japon, la Russie, l'Allemagne on détruit leur



ressource. Et voilà que les politiciens, pour faire taire les morutiers en chômage, viennent tout saboter encore une fois. Le problème, ce n'est pas que les politiciens veulent partager le contingent de crabes avec les morutiers. Ça, à la rigueur, on est d'accord. C'est qu'ils ne respectent pas la discipline qu'on s'est donnée. Au lieu de la réduction de 20% qu'on jugeait nécessaire, ils ont réduit de 15% seulement. Et tous les contingents

temporaires qu'ils avaient donnés ces dernières années dans les Maritimes, pour boucher des trous, ils les ont rendus permanents. Ça fait pas seulement plus de monde qui pêchent le crabe, ça fait beaucoup plus de crabes pêchés. À ce système, on va tout perdre.»

Les deux frères Landry, Denis le Capitaine et René, le président de l'Association des pêcheurs de crabe de la zone 17 (de Trois-Pistoles à Rivière-à-Claude), sont convaincus que la politique est le grand responsable du massacre des stocks de poissons du fleuve.

«Ils ont beau faire des "cérémonies scientifiques" qui nous coûtent des fortunes, pour faire semblant qu'ils se préoccupent de la ressource. Ces gars-là - et ils pointent le bateau de luxe de Pêches et Océan Canada - ne foutent rien.»

C'est comme en forêt et en agriculture : les gouvernements gèrent pour les gros et encouragent une surexploitation de la ressource sans penser pour l'avenir. Dans notre association, on est 22 crabiers. Quand je négocie, je suis dans le même bateau que mes associés. On n'a pas de directeurs payés. On a toujours refusé d'embarquer dans le plan conjoint des crabiers de la Côte-Nord. Et pendant plusieurs années, on a vendu 35 cents plus cher qu'eux autres, sans compter ce que ça leur coûte de frais de mise en marché au syndicat.»

Eux aussi, pour prévenir, ils ont acheté une grosse poissonnerie!

Roméo Bouchard Textes d'appoint de Maxime Laplante

Plaidoyer pour une agriculture paysanne

Pour la santé du monde

Ne considérer l'agriculture que du point de vue de l'économie et du libre-échange et l'assujettir aux objectifs marchands d'une poignée d'entreprises ne peuvent que conduire à la destruction du milieu rural et de la santé collective. De plus en plus de citoyens s'inquiètent de la situation. Une nouvelle solidarité prend forme en vue de soutenir le développement d'une agriculture paysanne. Les paysans créent le pays qu'ils habitent, entretiennent le territoire qu'ils occupent pour en vivre et nourrir leurs concitoyens. Un tel programme implique des changements politiques importants.

228 pages • 18,00\$ • ISBN 2-921561-82-4

LES ÉDITIONS **écosociété** www.ecosociete.org

DISPONIBLE EN LIBRAIRIE

Le bonheur goûte meilleur.

Nos bêtes grandissent dans un environnement naturel, sain et en accord avec leur nature. Elles sont heureuses et elles peuvent donner le meilleur d'elles-mêmes... dans votre assiette!

Ferme Charles A. Marois
producteur biologique de bœuf, veau de lait, porc, chevreau, viande pour congélation

199, route 132 Est
Saint-André de Kamouraska
418.862.2279
charois@globetrotter.net

La BOUCANERIE

RESTO DE LA MER

POISSONNERIE

FUMOIR

L'artisan des produits marins fumés

Resto de la mer
Poissonnerie
Fumoir

111, rue Principale
Saint-André de Kamouraska GoL 2Ho
Téléphone : (418) 493-2929

Pourquoi éliminer les fermiers des villages

POURQUOI ACHETER LA NOURRITURE D'AILLEURS?

Ne cherchez pas à comprendre tout seuls, abonnez-vous à



Marc Dupont, La Maison Ronde, Saint-Germain de Kamouraska

Y a-t-il encore des poissons dans les rivières? ASSUREZ-VOUS-EN AVANT DE PARTIR POUR LA PÊCHE!

Ne risquez pas de revenir bredouille, abonnez-vous à

Marc Dupont, La Maison Ronde, Saint-Germain de Kamouraska

UNION PAYSANNE le journal

Le bon manger

L'agneau du Kamouraska

Le Bas-Saint-Laurent compte plus de 40 pour cent des producteurs d'agneau lourd au Québec. L'air de la mer et de l'arrière-pays leur va bien, il faut croire. On a même commencé à commercialiser de l'agneau de présalé (nourri à l'herbe salée des battures du fleuve) à l'Isle-Verte. Au Kamouraska, une femme avisée et persévérante, Marie-Jeanne Lavoie, de Saint-Alexandre, avait réussi à organiser la mise en marché de l'agneau du Kamouraska jusque dans les grands restaurants et même aux États-Unis, jusqu'à

ce que l'UPA vienne mettre le trouble avec ses plans conjoints. Les producteurs d'agneau lourd doivent maintenant se débattre avec ou contre une agence de vente qui leur a été imposée par les producteurs d'agneau de lait. Sans

compter que les temps sont de plus en plus durs, d'après Denis Destrempe, berger de Sainte-Angèle: «Après l'épreuve de la tremblante, qui a frappé dur au Bas-Saint-Laurent, la sécheresse dans l'Ouest a fait baisser les prix de l'agneau et augmenter ceux des céréales. L'aide pour l'installation et la stabilisation est insuffisante. Plus d'une centaine de producteurs de la région songeraient à abandonner.» Une autre production paysanne, à haut potentiel alimentaire et régional, qui est en train de se faire réduire et démolir par l'agro-business. ☀



Une recette pour déguster l'agneau de chez nous

Marc Dupont, connu pour ses repas champêtres à la Maison ronde, dans le rang Mississipi de Saint-Germain, nous fait part de la recette qu'il utilise pour cuisiner l'agneau. Lui et sa femme Nicole élèvent eux-mêmes leurs agneaux et assurent eux-mêmes la culture et la cueillette sauvage des mets qui garnissent les plats qu'ils servent dans leur décor domestique.



Gigot d'agneau du Kamouraska à l'ail et au romarin

Méthode

Préchauffer le four à 350°F. Piquer le gigot de pointes d'ail. Disposer 5-6 brindilles de romarin dans la cavité laissée par l'os du gigot, assaisonner. Fermer et ficeler le gigot. Disposer des branches de romarin entre la viande et la ficelle. Mettre le gigot sur une plaque à rôtir. Cuire 15 minutes par livre (saignant) ou 20 minutes par livre (cuit à point). À la sortie du four, recouvrir le gigot de papier aluminium et laisser reposer une trentaine de minutes.

Ingrédients

- 1 gigot d'agneau de 2 kg, désossé
- 4 gousses d'ail du jardin
- 12 brindilles de romarin frais ou 3 c. à table de romarin séché

Sauce aux champignons pour 8 personnes

- 4 c. à table de vin rouge
- 400 ml de bouillon de poulet
- 4 c. à thé de féculé de maïs
- 2 c. à thé de cèpes séchés, trempés 20 min. dans de l'eau bouillante
- 1 c. à thé de moutarde de Dijon
- 1 c. à table d'eau
- 1/2 c. à thé de vinaigre de vin
- 1 noix de beurre sel et poivre du moulin

Bon appétit!

Marc Dupont chef, à la Maison Ronde

La tête à Papineau

Le dernier Bové

José Bové, François Dufour, Le grain de l'avenir. L'agriculture racontée aux citoyens. Plon, 2002, 260 p.

«Quand et comment, après tant de conquêtes sociales, tant de maîtrise des éléments, en est-on arrivé à "dénaturer" l'agriculture, à marginaliser puis à exclure le paysan de la société, à substituer à l'aliment du terroir le produit industriel? À traquer le plaisir de la table contre la peur de manger le prêt-à-consommer? Comment a-t-on transformé un art de vivre en une gigantesque loterie où l'on joue sa santé?» (p.49)

Ce livre des fondateurs de la Confédération paysanne et des défenseurs du mouvement paysan mondial (Via Campesina) apporte une inspiration et une confirmation exceptionnelles au combat que mène ici l'Union paysanne. L'agriculture racontée aux citoyens, c'est d'abord l'agriculture industrielle qui, en décidant d'éliminer les paysans et l'agriculture proprement dite au profit de cultures et d'élevages pratiquement sans sol et d'une malbouffe aseptisée, s'est enfermée dans un cul-de-sac économique, social et environnemental. Dans un style de conversation, les auteurs expliquent comment ils ont été amenés à remettre en question les pratiques de l'agriculture productiviste: les subventions agricoles, les exportations, les farines carnées, les labels, les modes de propriété de la terre, l'entretien des boisés et des bandes riveraines, l'élimination des paysans par le libre-échange, la passivité des consommateurs.

«Le mouvement paysan réinscrit les paysans dans la société» (p.47). Le livre est un plaidoyer pour la présence indispensable des paysans dans un pays vivant et pour la primauté du goût et du plaisir de manger. «Si on n'arrête pas cette hémorragie du nombre des paysans, le consommateur se verra conditionné à une alimentation standardisée» (p.43).

La disparition rapide des fermiers ici même prend tout son sens dans le contexte européen où, dans certains pays, les agriculteurs ne représentent plus que 1 pour cent de la population (près de 5 pour cent au Québec) et sont prévus diminuer jusqu'à 0,2 pour cent. Les coûts sociaux, environnementaux, sanitaires et culturels d'une telle concentration et industrialisation sont désormais inabordable.

Que faire? «Au lieu de constater froidement que 95 pour cent de la production de volailles et de porcs ne vient plus de l'agriculture fermière et que quelques hurluberlus qui continuent à faire des produits de qualité dans des recoins de la France sont une espèce en voie d'extinction, les citoyens peuvent se mettre debout et réclamer le naturel et le goûteux. Le sursaut de la société, la demande qualitative, la demande sociale peuvent encore renverser la tendance.» (p. 41)

Le livre s'achève sur les 10 principes de l'agriculture paysanne: répartir la production, être solidaire des paysans du monde, respecter la nature, économiser les ressources rares, respecter les cahiers des charges, assurer la qualité gustative et sanitaire des produits, viser le maximum d'autonomie de la ferme, collaborer avec les autres acteurs du monde rural, maintenir la diversité, raisonner durable.

Un romancier de la ruralité

Didier Cornaille écrit des romans remarquables, tant par l'écriture que par le sujet, sur la ruralité et l'occupation du territoire, ce qu'il appelle «l'aberration qu'il y a à vider des campagnes déjà trop vides pour remplir des villes beaucoup trop pleines». Il sera au Québec cet automne et risque fort d'introduire la campagne québécoise dans son prochain récit. Voici les titres publiés.



Aux éditions Alban Michel: Les voisins de l'horizon, La muse du grenier, Histoires racontées de Bourgogne et du Morvan, Je reviendrai vers vous.

Aux éditions de l'Armançon: Le vol de la buse, La croix du garage.

Aux Presses de la cité: Les labours d'hiver, Les terres abandonnées, La croix de fourche, Étrangers à la terre, L'héritage de Ludovic Grollier, L'Alambic.

L'empire de la graisse

Eric Schlosser, Les empires du fast-food, le cauchemar d'un système tentaculaire, traduit de l'anglais par Geneviève Brzustowski, Paris, éditions Autrement Frontières, 2003, 297 p.

Un livre qui décrit de façon précise la révolution du fast food, qui a transformé la production alimentaire et la restauration en une vaste chaîne de production industrielle, et la révolution agricole qui en a découlé, notamment l'industrie des frites et l'avènement des élevages industriels (poulet et bœuf).

Au fil de l'eau

Saint-André-de-Kamouraska

Les leçons de la rivière Fouquette

Extrait d'un rapport de la Société de la faune et des parcs du Québec, présenté par Guy Verreault à la séance du BAPE, à La Pocatière, le 3 février 2003.

La Rivière Fouquette

draine un petit bassin versant de 70 km², où l'agriculture prédomine sur 60% de sa superficie; ce cours d'eau présente de très faibles valeurs d'intégrité biotique sur la quasi-totalité de son parcours.

Cette petite rivière représente cependant une grande valeur pour une espèce vulnérable de la faune québécoise, l'éperlan arc-en-ciel. Cette espèce utilise le tronçon aval de ce cours d'eau pour assurer sa reproduction. La rivière Fouquette est l'une des quatre dernières frayères pour cette espèce sur toute la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent entre Lévis et Matane.

Dans cette rivière, au printemps, les éperlans quittent les eaux salées de l'estuaire et pénètrent dans cette rivière pour s'y reproduire. La reproduction en eau douce est obligatoire chez cette espèce. La mauvaise qualité de l'eau qu'on y retrouve menace cependant l'éclosion annuelle de millions de jeunes poissons. Les eaux transportent des

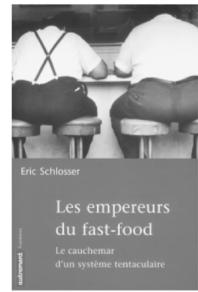
quantités importantes de contaminants et de fertilisants. Les concentrations en phosphore y sont extrêmement importantes. Bien au-dessus de la limite pour la vie aquatique, qui est fixée à 0,03 mg par litre, cette concentration de phosphore n'entraîne pas par contre la mort des poissons qui viennent s'y reproduire, mais a un impact indirect sur la survie de la prochaine génération.

Une fois les œufs pondus et fécondés, ceux-ci se retrouvent attachés au gravier et aux cailloux sous l'eau de la rivière, et resteront ainsi pendant une douzaine de jours tout au plus à se développer avant d'éclore. Le débit de la rivière les transporte ensuite vers l'estuaire, où ils effectueront leur croissance avant de revenir deux ans plus tard pour se reproduire.

La présence de fortes concentrations de phosphore entraîne une croissance accélérée des algues unicellulaires, ce qu'on appelle le périphyton, qui peuvent recouvrir ces œufs en quelques jours et les asphyxier

l'auteur décrit particulièrement le trust du bœuf, contrôlé par 3 grands consortiums: ConAgra, IBP et Excel. Travailleurs et éleveurs à contrat réduits à des conditions misérables, parcs d'engraissement où sont littéralement entassés des centaines de milliers de bêtes dans leur fumier, chaque bête produisant plus de 25 kg de déjections par jour, et engraisées sous pression avec force protéines végétales et animales et stéroïdes, abattues à la chaîne par milliers dans des conditions qui favorisent la contamination fécale E.Coli O157-H7, tolérée par la réglementation soumise au lobby des grands patrons. Et pour finir, l'épidémie de l'obésité comme résultat inévitable de cet «empire de la graisse».

En conclusion, la lutte entêtée de deux représentants de Greenpeace en Angleterre contre la chaîne McDonald. Un livre convaincant sur l'impasse totale de la malbouffe et de l'agriculture moderne. ☀



plus d'un millier, qui approche maintenant la valeur d'une unité animale à l'hectare, un sommet inégalé dans toute la région.

L'augmentation la plus importante provient de l'établissement de deux projets d'élevage porcin: l'élevage de porcs ne remplace pas celui d'une autre production; au contraire, il s'ajoute à tout ce qui est déjà en place.

Dans ce cas précis, l'augmentation du cheptel porcin est responsable pour plus de 60 pour cent des nouvelles unités animales dans ce secteur. Ce type d'élevage a donc un impact significatif sur la pression agricole d'un territoire, en plus des autres impacts associés.

Il est bon de se rappeler que ces augmentations ont toutes fait l'objet de certificats d'autorisation conformes à la réglementation en cours au ministère de l'Environnement. Il semble évident que l'encadrement réglementaire actuel ne permet pas de protéger efficacement ces habitats sensibles ou uniques, et qu'une gestion des activités par bassin versant s'impose.

Dans ce cas-ci, les impacts cumulatifs de l'ensemble des projets de développement, pas seulement ceux limités au domaine agricole, auraient dû mener à une approche de précaution basée sur une connaissance de la valeur faunique de ce territoire. L'approche strictement réglementaire n'est pas garante d'une protection de cet habitat faunique.

Malgré l'existence d'un comité de bassin dynamique sur cette rivière, comme dans d'autres, toute la bonne volonté de ces organismes pour la réhabilitation de leur cours d'eau devrait être soutenue par une action concertée et cohérente de la part des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, en prenant en compte l'ensemble des ressources d'un territoire, en particulier la faune et ses habitats.

C'est à cette condition qu'on pourra espérer le maintien d'une faune diversifiée et abondante qui supporte des activités durables pour l'ensemble de la population du Bas-Saint-Laurent et du Québec.

Pour consulter les rapports de la Société de la faune et des parcs du Québec sur les impacts de l'industrie porcine sur la faune au BAPE, consulter: <http://www.fapaq.gou.qc.ca> et <http://www.bape.qc.ca/prod-porcine> ☀

Poisson frais, fumé et mariné Fruits de mer & mollusques frais

Au cours des années, la famille Lauzier a implanté à Kamouraska une entreprise familiale fort enviable dans le domaine de la pêche. Malgré vents et marées, elle a su transmettre, de père en fils, un savoir-faire jalousement préservé et la saveur unique qui en découle...

Ouvert du dimanche au mercredi de 10 h à 18 h et du jeudi au samedi de 10 h à 19 h

57, avenue Morel Kamouraska, (Québec), G0L 1M0 Téléphone: (418) 492-7988 Résidence: (418) 492-5826



Bernard Lauzier, propriétaire



Marc Dupont, La Maison Ronde, Saint-Germain de Kamouraska

Votre bœuf a-t-il mangé des farines carnées?

POUR ÊTRE SÛR QU'ON NE VOUS CACHE RIEN

Ne prenez pas 56 moyens, abonnez-vous à





Le marché paysan (100)

fruits, légumes, viandes, bonne bouffe et autres à vendre

Laurentides

Le Jardin des Anges

Fruits et légumes certifiés biologiques livrés à domicile toute l'année

Le Jardin des Anges est une ferme maraîchère biologique située à Sainte - Scholastique (Mirabel). Au cœur d'une région chargée d'histoire, nos jardins sont entourés par le Bois de Belle - Rivière. L'équipe du Jardin des Anges pratique l'agriculture biologique par respect de la terre et pour récolter des légumes sains et de qualité.

Téléphone : (450) 258-4889

Télécopieur : (450) 258-4817

Courriel :

yanilou@jardin-des-anges.com

Montérégie

La Ferme Cadet-Roussel

Ferme Bio-diversifiée, cultures maraîchères

730 Rang Chartier
Mont Saint-Grégoire, Québec J0J 1K0
Jean Roussel : (450) 346-4993

Saguenay / Lac-Saint-Jean

Les Vallons de Chambreule Légumes biologiques

2972, Sentier du Petit Patelin
Saguenay, Arr. La Baie, Québec
G7B 3P6

Patrick Dery : (418) 544-9113

Coop Le Jardin des Mômes

Ferme maraîchère écologique

Tremblay Marc, propriétaire
576, Anse à Pelletier
Saint-Fulgence, Québec, G0V 1S0
Téléphone : (418) 591-0719

Café de la Poste

Roy Stéphane, propriétaire
690, Chemin de la Montagne
Sainte-Rose-du-Nord, Québec,
G0V 1T0
Réservations : (418) 675-2354

Les petites annonces

Services d'annonces classées, personnelles et commerciales

Le marché paysan 100
fruits, légumes, viandes, bonne bouffe et autres à vendre, par région

Le marché immobilier 200
immeubles, à vendre, à louer et autres

Le marché aux puces 300
marchandises diverses à vendre et autres

Le marché des services 400
services offerts ou recherchés

Le marché de l'emploi 500
emplois offerts ou recherchés

Le marché des véhicules 600
autos, camions, tracteurs, véhicules récréatifs à vendre et autres

Dates de livraison des textes

1 juillet
1 septembre
1 octobre
1 novembre
1 décembre
1 février

Dates de parution

1 août
15 septembre
15 octobre
15 novembre
1 janvier
15 février

Réservation

Union paysanne, Le Journal
a/s Monsieur Michel Lemay
453 Principale
Saint-Germain-de-Kamouraska
(Québec), G0L 3G0
Téléphone : (418) 492-7692
Télécopieur : (418) 492-6029
Courriel : journal@unionpaysanne.com

Tarifs des petites annonces selon le nombre de parutions

Parutions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
minimum	12.00	12.00	12.00	11.00	11.00	11.00	10.00	10.00	10.00	10.00
plus de 20 mots	.50/mot	.50	.50	.50	.50	.50	.50	.50	.50	.50
caractère gras	.50/mot	.50	.50	.50	.50	.50	.50	.50	.50	.50
cadre	.50/mot	.50	.50	.50	.50	.50	.50	.50	.50	.50
logo ou photo	tarifs sur demande									



UNION PAYSANNE le journal

16 directeurs régionaux recherchés

LES RESPONSABILITÉS

- adhérer à la vision du journal et assurer la présence régionale du journal;
- assurer le lien entre la région et l'équipe du journal
- doter la région (au besoin à l'aide d'agents locaux) de trois services essentiels pour le journal :
 - √ cueillette et transmission de l'information régionale;
 - √ vente de publicité dans la région;
 - √ distribution du journal aux membres abonnés et au points de vente préalablement ciblés dans la région.
- recruter des agents d'information, de publicité et de distribution selon les besoins;
- coordonner le travail des agents du réseau et étendre le réseau à des sous-régions au besoin;
- recueillir et transmettre l'information (nouvelles, communiqués, événements, etc.) à la rédaction;
- recueillir et transmettre les données (les abonnements, la publicité et la distribution) à l'administration;
- cumuler au besoin ou par choix les postes d'agent d'information, de publicité et de distribution.

LES EXIGENCES

- connaissance approfondie du milieu régional : organismes publics, institutions scolaires, entreprises agricoles, milieu des affaires, organismes communautaires, organismes culturels;
- capacité d'organisation;
- sens des affaires, du marketing et de la vente;
- capacité de contact et de persuasion avec les gens;
- aptitude à travailler en équipe et à la diriger;
- respect de la structure organisationnelle;
- capacité de travailler avec méthode et précision;
- sens des responsabilités.

RÉTRIBUTION

À discuter

DOCUMENT À FOURNIR

Curriculum vitæ

Union paysanne, Le Journal
a/s Monsieur Michel Lemay
453 Principale
Saint-Germain-de-Kamouraska, Québec, G0L 3G0
Téléphone : (418) 492-7692
Télécopieur : (418) 492-6029

Faire vivre un journal

Un système d'information, de distribution et de publicité reposant sur un réseau efficace sur des liens solides avec nos partenaires d'affaires

Chaque numéro, tiré à 10 000 exemplaires, est distribué à travers tout le Québec par notre propre réseau appuyé de nos partenaires d'affaires. Les abonnements sont expédiés par la poste et des copies sont disponibles en kiosque ou distribués lors de certains événements. Le travail préliminaire effectué par nos agents locaux constitue la force du réseau : cueillette de l'information, recherche des annonceurs susceptibles d'offrir des alternatives aux consommateurs, identification des kiosques et des points de vente du journal, campagne de promotion.

Une publicité appropriée est un apport inestimable

Selon Jean Thibault, président de Communications Publi-Services, une publicité réussie implique que « l'annonceur est perçu comme une ressource pour le lecteur, au même titre que les articles... ». C'est exactement ce qui se produit chez nous; la publicité est valorisée car elle constitue une sorte de guide des alternatives offertes aux producteurs et aux consommateurs.

Vous êtes le type d'annonceurs que nous recherchons, si vous êtes des agriculteurs qui préconisent une agriculture à dimension humaine, des transformateurs ou des distributeurs alimentaires de produits naturels ou biologiques, des restaurateurs, des créateurs ou des artisans, urbains et ruraux, des organisations publiques ou privées, des associations, des syndicats, des industriels ou des fournisseurs de biens et services qui ont à cœur le développement durable.

Vous êtes le type d'annonceurs que nous publions, si vous cherchez à rejoindre les consommateurs, de plus en plus nombreux, qui sont à la recherche de bonne bouffe naturelle ou biologique, d'activités de plein air respectueuses de l'environnement, d'activités touristiques et culturelles diversifiées, de produits durables, écologiques et sécuritaires, de services de qualité, de contrats clairs, de bonnes garanties ou de service après-vente honnête et accessible.

Cinq bonnes raisons d'annoncer chez nous

L'Union paysanne, le journal peut faire connaître vos produits et services ou vous aider à améliorer l'image de votre entreprise ou organisation grâce à :

• SA VISIBILITÉ NATIONALE

L'Union paysanne, le journal est un médium national dont le contenu rejoint les grandes préoccupations du moment : santé, alimentation, économie, mondialisation, environnement, développement durable, etc.

• SA VISIBILITÉ RÉGIONALE

L'Union paysanne, le journal est le seul médium national qui traite à fond des dossiers régionaux du Québec : la thématique régionale développée rejoint aussi bien les ruraux que les urbains, particulièrement au niveau des dossiers environnementaux et de la cohabitation en milieu rural.

• SON RÉSEAU ORGANISÉ

L'Union paysanne, le journal est lié à un réseau de plus de 1000 producteurs agricoles et de 2000 consommateurs militants qui sont autant d'agents publicitaires pour faire connaître vos produits et services.

• SES LECTEURS PARTICULIERS

L'Union paysanne, le journal rejoint une catégorie de lecteurs qui s'apparentent à ces statistiques :

√ Lecteurs : 55% femmes, 45% hommes

√ Âge : 47 ans - Profession : diverses

√ Type de lecteurs : socialement impliqués

ABONNEMENT / ADHÉSION

Nom de l'abonné _____

Organisme ou entreprise (s'il y a lieu) _____

Rue ou rang _____

Localité _____ Code postal _____

Téléphone _____ Fax _____ Courriel _____

ABONNEMENT AU JOURNAL

 ABONNEMENT MEMBRE UNION PAYSANNE (17,25\$, taxes incluses)

 ABONNEMENT NON MEMBRE (34,50\$, taxes incluses)
Veuillez inscrire votre # de carte de membre (s'il y a lieu)

ADHÉSION À L'UNION PAYSANNE

Production _____

Catégorie de membre

Paysan Bio Certifié biologique Carte de producteur

Citoyen Associé Groupe sympathisant

Adhésion Renouvellement

Cotisation annuelle : 40\$

Complétez le formulaire, joignez le paiement, pour les membres, pour les non membres, signez ci-dessous et expédiez le tout à l'Union paysanne, le journal, 453, Principale, Saint-Germain-de-Kamouraska, Québec, G0L 3G0. Un reçu vous sera expédié.

Signature de l'abonné _____ Date _____



Bio, naturel, OGM, végétal

ON NE SAIT PLUS OÙ DONNER DE LA TÊTE!

Pour s'y retrouver, abonnez-vous à



Marc Dupont, La Maison Ronde, Saint-Germain de Kamouraska

Votre assiette vous inquiète?

POUR EN AVOIR LE CŒUR NET

Ne prenez pas de chance, abonnez-vous à



Marc Dupont, La Maison Ronde, Saint-Germain de Kamouraska

Le Bas-Saint-Laurent

Un doux pays... menacé par les barbares!

Le Bas-Saint-Laurent, entre Montmagny et Mont-Joli, là où le fleuve n'est plus une rivière et pas encore la mer, est sans contredit l'une des dernières réserves de vie rurale où la structure des paysages et des villages, l'architecture et la nature n'ont pas encore été détruits par l'urbanisation et l'industrialisation.

Une des seigneureries de 300 ans d'histoire qui a réussi et qui a donné au Québec de grandes familles et une culture propre : les Casgrain, Routhier, Chapais; la pêche à l'anguille, à l'esturgeon et au marsouin (béluga); les oies banches, le foin de grève et les îles.

Mais les barbares sont aux portes de ce pays de longues battures, tout

en douceur. Ils se nomment Dynaco, Purdel, Breton, et ils attendent la levée du moratoire porcin pour mettre en chantier des douzaines de porcheries pour alimenter deux énormes abattoirs, aux dépens de producteurs laitiers et de réputés éleveurs de moutons.

Ils se nomment Wal-Mart, Maxi, Rona, Bureau en gros, et toutes les chaînes de restaurants américains qui déferlent de Montmagny à Mont-Joli, en passant par Rivière-du-Loup, qui ramasse tout au passage, y compris le titre de capitale culturelle du Canada (!).

Ils se nomment l'UPA et ses fédérations, CPTAQ, Régie des marchés, ministères de l'Agriculture, de la

Pêche et des Forêts. Grâce à eux, malgré les instituts de la mer à Rimouski, les instituts agroalimentaires à La Pocatière, les départements de développement régional à l'UQAR et les CLD dans toutes les MRC, l'agriculture, la pêche et la forêt sont en rupture de stock, et le pays, d'après les démographes, en voie de désertification. Les bélugas agonisent; les morues, l'anguille et l'esturgeon se font rares et petits; les producteurs laitiers vendent leur quota de lait; 135 producteurs d'agneaux songent à se retirer; les moulins doivent aller chercher leur bois sur la Côte-Nord et à l'île d'Anticosti; les érablières s'endettent, et les nouvelles entreprises high tech doivent importer des employés qualifiés.

Et pourtant, les gens viennent de partout pour marcher ses sentiers et visiter ses jardins, grimper ses falai-

ses de quartzite, goûter son esturgeon fumé, dormir et manger dans ses auberges à l'air du fleuve, pagayer en kayak à travers ses îles, les phoques et les bélugas, acheter ses belles maisons de bois, peindre ses paysages, ses dernières clôtures de perches et ses couchers de soleil, admirer ses brise-vent uniques au Québec, chercher les traces de Bouscotte et de Cormoran, manger ses prunes de Damas... et rencontrer les quelques citoyens et paysans qui, pour défendre leur pays, ont mis au monde l'Union paysanne et le Mouton noir, « plus mordant que le loup ».

Doux pays de la Côte-du- Sud, de Kamouraska, du Témiscouata, des Basques, de Rimouski, de Rivière-du-Loup, de la Mitis, nous vous saluons et nous sommes à vos côtés pour barrer la route aux barbares et pour occuper le territoire. 

Roméo Bouchard, Saint-Germain-de-Kamouraska

Fête paysanne

Nous vous invitons à la 2^e édition de «La Fête Paysanne Nationale» qui se déroulera les 1^{er}, 2 et 3 août 2003 à Sainte-Rose-du-Nord, petit village situé sur la Rive Nord du Saguenay (Fjord), à 40 minutes de Chicoutimi et 1 heure de Tadoussac. Sur place, est ouvert un «Marché Paysan». Nous demandons aux «Membres Producteurs» intéressés à participer à celui-ci de nous contacter. Un avis est lancé aux musiciens de ne pas oublier leurs instruments.

Et que la fête commence...

2^e Fête paysanne nationale

1^{er}, 2 et 3 août 2003, Sainte-Rose-du-Nord, Camping la Descente des femmes

Programmation

VENDREDI 1^{er} AOÛT
Lancement régional Union paysanne

PM : Ouverture et apéro protocolaire
Conférence de presse
Présentation de la fin de semaine
Projection de films

SAMEDI 2 AOÛT
AM : Ouverture du marché paysan

PM : Visite paysanne
Mascotte-maquillage-animation
18h : Activités culinaire et apéro
19h : Souper Méchoui
20h : Show bénéfice / feu de joie
Bière artisanale

DIMANCHE 3 AOÛT
AM : Bouffe Champêtre (petit déjeuner)
Conférences
Lancement du journal
Mot de la fin et tirage

Forfaits offerts

Deux types de forfait vous sont offerts comprenant la soirée protocolaire, méchoui, spectacle, déjeuner-conférence, activités diverses.

FORFAIT FAMILIAL
99\$ hébergement non compris
125\$ camping compris

FORFAIT INDIVIDUEL
50\$ hébergement non compris
75\$ camping compris

Réservation pour le camping avant le 1^{er} juillet aux numéros mentionnés ci-dessous.

Aussi disponibles sur place :

Restaurant, gîtes, camping

Comment vous y rendre???

Chicoutimi, direction Tadoussac, route 172, Sainte-Rose-du-Nord

Organisation

Une fête comme celle-ci demande du temps et des bénévoles. Si vous êtes intéressé à mettre la main à la pâte contactez nous le plus tôt possible.

Contact :
Stéphane Roy (418) 675-2354

Marché paysan sur place

Tous ceux et celles intéressés à vendre leurs produits devront être membre de l'Union paysanne. Producteurs / bouffe et artisans / fête.

Inscription

Avant le 15 juillet 2003
Contactez :
Marc Tremblay (418) 591-1719

Rimouski-Neigette Des chantiers d'agriculture paysanne

Luc Bélanger, Marise Bélanger, Marielle Forest, Claude Gaudreau, union paysanne Rimouski-Neigette

Créer des fermes diversifiées, favoriser la production locale, la mise en marché locale, l'occupation du territoire. Un beau programme, mais comment s'y prendre pour le concrétiser dans notre communauté. C'est ce questionnement qui a conduit l'Union paysanne Rimouski-Neigette à développer deux chantiers concomitants : développer une loi-cadre sur l'occupation durable du territoire; approcher la MRC, les municipalités, les intervenants locaux et régionaux pour développer des projets pilote d'occupation du territoire.

L'objectif d'une loi-cadre est de coordonner et d'orienter l'ensemble des intervenants vers un même objectif, dans ce cas l'occupation durable du territoire. Un tel projet a aussi des vertus pédagogiques : il permet de faire connaître les objectifs de l'Union paysanne quant à l'occupation du territoire et d'y rallier la population, par exemple à travers une campagne de signature de pétition. À cet égard, le travail entrepris par Viviane Labrie et le collectif Échec à la pauvreté peut nous servir de modèle. Ce projet permet donc d'amener sur la place publique la problématique de l'occupation du territoire. 



Qui mieux que Victor-Lévy Beaulieu, figure emblématique, écrivain, éditeur et historien du Bas-Saint-Laurent, peut nous parler du pays du Bas-Saint-Laurent? Nous l'avons rencontré et, entre deux téléromans et la construction de son étable, il nous a promis un texte, que nous publierons avec plaisir... quand nous l'aurons...

Spécial site web aux membres de l'Union paysanne

Site WEB autogéré 288\$/an **Téléphonez** 1 888 896 8888
votrenom.com 88\$/2 ans **Visitez** http://reseaupme.com

Un site web autogéré de 8 pages, incluant hébergement et référencement sur le Marché paysan et sur un des 10 portails du Réseau PME

